

Pourquoi l'UNSA-Administratifs appelle à la grève le mardi 10 octobre ?

L'UNSA-Administratifs appelle à manifester lors de la journée d'action de toute la fonction publique, le mardi 10 octobre.

L'UNSA-Administratifs, syndicat uniquement dédié aux personnels administratifs B et C de la DGAC et de Météo France, tient tout d'abord à rappeler son apolitisme absolu. Aucune de ses décisions, aucune de ses idées ne s'inspire d'une quelconque doctrine politique ou même confédérale.

Cependant, l'UNSA-Administratifs ne reste jamais inactive et dénonce les mesures ou les projets de mesures qu'elle considère contraire aux intérêts des personnels qu'elle représente et défend. Cet appel à la grève est justifié par des motifs spécifiques à la fonction publique de l'Etat impactant les adjoints et les assistants d'administration de la DGAC et de Météo France :

* **Le retour au gel de la valeur du point d'indice** de la fonction publique qui poursuit la tendance à la baisse du pouvoir d'achat.

* **La réintroduction d'un jour de carence lors des congés de maladie**, alors que plus de 70 % des salariés français bénéficient de conventions collectives annulant les effets des jours de carence. Cette mesure contribuera à la baisse du pouvoir d'achat de celles et ceux qui n'ont pas la chance de n'être jamais malades. L'UNSA-Administratifs s'oppose au principe de la punition collective pour pallier les soi-disant difficultés à ne sanctionner que les agents ou les médecins qui abuseraient des arrêts de complaisance. **Avec le rétablissement du jour de carence, des agents seront contraints de poser des jours de congés annuels lorsqu'ils seront malades ou de venir travailler tout de même, au risque de contaminer leurs collègues.**

* **La hausse de la CSG** qui n'est pas, à ce jour, compensée par une baisse équivalente de cotisations salariales et entraînera également la baisse du pouvoir d'achat des agents.

* **Le danger d'une remise en cause et de manière unilatérale par l'Etat des accords PPCR** (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) **signés par l'UNSA**. Ces accords, très bénéfiques aux agents, leur garantissent une progression indiciaire. La remise en cause du protocole PPCR constituerait une baisse du pouvoir d'achat des agents.

Si vous aviez encore un doute quant aux bienfaits du PPCR, vous pouvez désormais être convaincus que sa remise en cause par le gouvernement exprime la certitude qu'il nous est vraiment très favorable !

**TOUS UNIS LE 10 OCTOBRE
POUR DEFENDRE NOS DROITS
ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT !**